

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ALTO

Dernière mise à jour : 24 septembre 2026

1. Qui est responsable de vos données ?

La société **ALTO** (« **nous** » et ses dérivés), SAS au capital de 1 000 €, RCS de Nanterre n° 944 896 265, siège social 99 avenue Achille Peretti, 92200 Neuilly-sur-Seine, représentée par M. Nassym Ben Khaled, est responsable des traitements décrits dans la présente Politique.

Point de contact protection des données : dpo@alto.legal. Toute demande relative à vos données personnelles ou à la confidentialité (exercice de droits, questions, réclamations en matière de données) est adressée à cette adresse.

2. À qui s'applique cette Politique ?

La présente Politique s'adresse à tous les utilisateurs du Service : avocats abonnés, clients d'avocats utilisant l'Espace client, et visiteurs du site. Les données traitées ne sont pas les mêmes selon votre situation :

Vous êtes...	Ce que nous traitons en qualité de responsable de traitement (décrit dans la présente Politique)	Ce qui relève d'un autre régime
Avocat abonné (et utilisateurs de son Cabinet)	Compte, abonnement, facturation, support, relation commerciale, données d'usage	Les données de vos Dossiers (données de vos Clients et de tiers) : vous en êtes responsable de traitement ; nous les traitons pour votre compte, en qualité de sous-traitant, dans le cadre du DPA annexé à la Convention (article 16 des CGU)
Client d'un avocat (Espace client)	Données techniques de votre Compte : identité, email, identifiants, journaux de connexion et de sécurité, pour la seule administration technique et la sécurité du service	Les données de votre Dossier (pièces, échanges, contenu) : votre Avocat en est responsable de traitement ; nous les traitons pour son compte en qualité de sous-traitant (voir l'article 2.1 ci-dessous)
Visiteur du site / prospect	Formulaires, prise de contact, mesure d'audience	Sans objet

2.1. Si vous êtes client d'un avocat : vos données de dossier

Les pièces, échanges et informations relatives à votre affaire sont traités sous la responsabilité de votre Avocat, dans le cadre de sa mission et de son secret professionnel ; c'est lui qui vous doit l'information prévue aux articles 13 et 14 du RGPD pour ces traitements, et c'est auprès de lui que s'exercent vos droits.

À titre de transparence, voici ce que nous faisons de ces données en tant que sous-traitant : nous les hébergeons et les traitons en France, chiffrées en transit et au repos (avec un chiffrement de bout en bout)

lorsque votre Avocat l'active) ; les traitements d'intelligence artificielle obéissent aux garanties de l'article 7 (zéro-rétention, aucune utilisation pour entraîner des modèles) ; nous ne les utilisons pour aucune autre finalité que la fourniture du Service à votre Avocat, nous ne les vendons ni ne les louons, et nous les supprimons ou les restituons selon ses instructions. Le détail contractuel figure dans l'accord de sous-traitance (DPA) conclu avec votre Avocat.

3. Quelles données collectons-nous, et pourquoi ?

Finalité	Personnes concernées	Données concernées	Base légale (art. 6 RGPD)
Création et gestion du compte : avocats	Avocats (Avocat abonné compris)	Identité, email, barreau, CNBF, justificatif du droit d'exercer (attestation d'inscription au barreau, carte professionnelle ou équivalent, article 5.1 de la Convention), et, le cas échéant, SIRET et forme juridique de la structure d'exercice	Exécution du contrat
Création et gestion du compte : personnel non avocat	Utilisateurs du Cabinet n'ayant pas la qualité d'avocat (para-légal, administratif)	Identité, email, fonction, identifiants	Exécution du contrat
Gestion de l'abonnement et facturation	Avocats	Coordonnées, données de paiement/RIB, historique	Exécution du contrat / obligation légale
Administration technique du compte Espace client	Clients des avocats	Identité, email, identifiants, journaux de connexion	Intérêt légitime (fournir et sécuriser l'accès au service souscrit par l'Avocat)
Fourniture et amélioration du Service	Avocats, utilisateurs, Clients (usage de l'Espace client)	Données d'usage (fonctionnalités utilisées, navigation), logs de connexion	Intérêt légitime / exécution du contrat
Support et relation client	Avocats, utilisateurs, Clients	Échanges, tickets	Exécution du contrat / intérêt légitime
Prospection et communication	Prospects, avocats	Email, données de contact	Intérêt légitime (prospection B2B vers adresses professionnelles, avec faculté d'opposition à tout moment) ; consentement pour toute prospection hors de ce cadre
Sécurité et prévention de la fraude	Tous	Logs, données techniques	Intérêt légitime / obligation légale
Fonctionnement du site et mesure	Visiteurs, utilisateurs du	Identifiants techniques, données de navigation (cookies strictement	Intérêt légitime et exemption de consentement (cf. article

Finalité	Personnes concernées	Données concernées	Base légale (art. 6 RGPD)
d'usage anonymisée	Service	nécessaires ; mesure anonymisée)	9)
Respect des obligations légales	Avocats	Données comptables et fiscales	Obligation légale

Décisions automatisées. Nous ne prenons, sur le fondement des traitements décrits dans la présente Politique, aucune décision produisant des effets juridiques ou affectant significativement les personnes qui serait fondée exclusivement sur un traitement automatisé (art. 22 RGPD). Les fonctionnalités d'intelligence artificielle du Service produisent des indications soumises à la validation de l'Avocat.

Statistiques d'usage. Aux fins d'amélioration du Service, nous établissons des statistiques d'usage agrégées et anonymisées, portant sur l'utilisation des fonctionnalités et les métadonnées techniques, jamais sur le contenu des dossiers ou des pièces. Ces statistiques ne permettent d'identifier aucune personne, aucun cabinet ni aucun client.

4. Qui reçoit vos données ?

Les données sont destinées à nos services habilités et, dans la limite de leurs missions, à nos sous-traitants (hébergement, authentification, chiffrement, paiement et orchestration des abonnements, facturation, emailing). La liste des principaux prestataires figure à l'article 8.

Les données ne sont ni vendues, ni louées à des tiers. Elles peuvent être communiquées aux autorités administratives ou judiciaires lorsque la loi l'exige ; nous examinons la validité de toute demande et ne communiquons que ce qui est strictement requis.

5. Combien de temps conservons-nous vos données ?

Donnée	Durée
Compte et données d'abonnement	Durée du contrat + 60 jours (période de réversibilité), puis suppression/anonymisation
Mandat de prélèvement SEPA (RUM) et coordonnées bancaires associées	Durée de l'Abonnement, puis le temps nécessaire au respect des obligations légales applicables aux opérations de paiement et à la preuve de leur autorisation, sans préjudice de l'archivage comptable
Justificatif du droit d'exercer (attestation d'inscription, carte professionnelle)	Le temps nécessaire à la vérification, puis suppression ; seule la mention « droit d'exercer vérifié le [date] » est conservée avec le compte
Compte d'un Utilisateur du Cabinet, après désactivation (<i>départ, réattribution du siège, article 5.5 de la Convention</i>)	Accès retiré immédiatement ; données du Compte (identité, email, identifiants) conservées 12 mois , puis suppression ou anonymisation
Compte Espace client (données techniques)	Durée d'ouverture du compte + 30 jours , puis suppression/anonymisation
Compte Espace client inactif	Suppression automatique après deux (2) ans sans connexion, avec information préalable par email (30 jours)

Donnée	Durée
Données comptables et fiscales	10 ans (obligation légale)
Données de prospection	3 ans à compter du dernier contact
Logs de connexion et de sécurité ; données d'usage brutes (fonctionnalités utilisées, navigation)	12 mois, puis suppression ou agrégation en statistiques anonymes
Cookies (strictement nécessaires)	Durée de session ou durée technique courte, 13 mois au maximum
Demandes d'exercice de droits	Durée de traitement de la demande + 5 ans
Échanges de support	Durée de traitement + 3 ans
Données relatives à un litige	Jusqu'à l'épuisement des voies de recours, puis archivage légal

6. Comment protégeons-nous vos données ?

Nous mettons en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données : hébergement en France, chiffrement en transit et au repos, gestion des habilitations, journalisation, sauvegardes. Le détail des mesures relatives aux données des dossiers (dont le chiffrement de bout en bout optionnel par dossier) figure dans le DPA.

7. Comment utilisons-nous l'intelligence artificielle ?

Le Service intègre des fonctionnalités d'intelligence artificielle, portant notamment sur la vérification de pièces ainsi que sur l'analyse et la préparation de dossier, conçues pour préserver la confidentialité et le secret professionnel de l'avocat.

Les garanties énoncées au présent article s'appliquent à l'ensemble des fonctionnalités d'intelligence artificielle du Service, y compris à celles qui seraient ajoutées ultérieurement.

7.1. Architecture souveraine

Les traitements d'intelligence artificielle portant sur vos données sont réalisés sur l'infrastructure d'un prestataire cloud français, en France. Aucune donnée n'est transmise à un fournisseur de modèle américain ou extra-européen, ni à une interface d'IA grand public.

Un composant technique qui ne reçoit ni pièce, ni contenu de dossier, ni aucune donnée permettant d'identifier une personne, directement ou indirectement, et qui se borne à orchestrer le déroulement d'une tâche à partir de codes techniques et d'identifiants ne comportant par eux-mêmes aucune information sur une personne, peut relever d'un autre prestataire. Son intervention ne peut pas avoir pour effet de faire sortir de ce périmètre une pièce, un contenu de dossier ou une donnée identifiante, et la liste de ces prestataires est tenue à votre disposition sur simple demande.

7.2. Moment du traitement et chiffrement

Les traitements d'IA interviennent à deux moments : au dépôt d'une pièce (vérification de conformité, avant son enregistrement définitif dans le dossier) et lors des analyses que l'Avocat déclenche sur les pièces d'un dossier (préparation de dossier). Une fois la pièce enregistrée, elle est protégée par les

mesures de sécurité du Service et, lorsque l'Avocat l'a activé, par le chiffrement de bout en bout. Pour toute pièce protégée par le chiffrement de bout en bout, une analyse déclenchée par l'Avocat entraîne son déchiffrement temporaire, le strict temps du traitement, puis seul le résultat est produit, la pièce demeurant chiffrée ; les pièces non chiffrées de bout en bout sont analysées directement.

7.3. Garanties

- **Zéro-rétention** : les données soumises aux moteurs d'analyse ne sont conservées que le strict temps du traitement. Cette garantie n'est pas une simple pratique : elle est expressément stipulée dans la documentation contractuelle de notre prestataire d'inférence applicable à ses services d'IA, qui s'engage à ne ni collecter, ni lire, ni réutiliser, ni analyser le contenu des entrées et des sorties, et nous en imposons contractuellement le respect ;
- **Absence d'entraînement** : les données des Utilisateurs et de leurs Clients ne sont jamais utilisées pour entraîner, réentraîner ou améliorer des modèles d'intelligence artificielle, ni par nous, ni par nos prestataires ; les créateurs des modèles sous-jacents n'ont aucun accès aux données ;
- **Souveraineté** : les modèles sont hébergés par notre prestataire sur sa propre infrastructure en Europe, sans interaction avec des services tiers ; société européenne, il n'est pas soumis aux lois extraterritoriales américaines telles que le Cloud Act ;
- **Conservation limitée** : nous ne conservons, au titre des fonctionnalités d'IA, que les résultats nécessaires au fonctionnement du Service (par exemple, le statut d'une pièce), à l'exclusion de toute copie des contenus traités par les moteurs d'analyse ;
- **Contrôle humain** : l'IA assiste l'Avocat, qui conserve la maîtrise et la responsabilité de ses décisions ; aucune décision automatisée à effets juridiques n'est prise ;
- **Transparence** : les contenus générés par l'IA sont signalés comme tels dans le Service.

Les traitements d'IA portant sur les données des dossiers (dont l'Avocat est responsable) sont par ailleurs régis par le DPA, qui identifie le prestataire d'inférence.

8. Qui sont nos prestataires, et où traitent-ils vos données ?

Nous recourons aux catégories de prestataires suivantes :

Catégorie de prestataire	Rôle	Localisation du traitement	Rétention
Prestataire cloud français	Hébergement, stockage, inférence des fonctionnalités d'IA (modèles open source)	France	Hébergement : durées de l'article 5 ; inférence IA : zéro-rétention
Prestataire d'authentification	Gestion des identifiants et des connexions	États-Unis (encadré par le Data Privacy Framework et les clauses contractuelles types)	Durée du compte
Prestataire de chiffrement de bout en bout (français)	Chiffrement des pièces	France	Durée du compte
Plateforme de facturation	Émission et transmission des factures	France	Durées légales de facturation

Catégorie de prestataire	Rôle	Localisation du traitement	Rétention
électronique (française)			
Prestataire d'emailing transactionnel	Envoi des notifications par email (sans contenu de pièces ni d'échanges)	France (service du même prestataire cloud français que l'hébergement, aucune sortie de l'Union européenne)	Journaux d'envoi et de délivrabilité conservés pour une durée courte, à des fins techniques et de lutte contre les abus
Prestataire de services de paiement (abonnements)	Encaissement des abonnements des avocats ; les données de carte sont collectées et traitées directement par lui, jamais stockées par nous	États-Unis, encadré par le Data Privacy Framework et les clauses contractuelles types (ce prestataire ne propose pas de résidence des données dans l'Union européenne)	Durées propres au prestataire, au titre de ses obligations légales et réglementaires (comptables, lutte contre le blanchiment)
Prestataire d'orchestration des abonnements	Gestion du cycle de vie des abonnements et des droits d'accès associés (identifiant de compte, coordonnées, formule souscrite, état de l'abonnement et compteurs d'usage) ; aucune donnée de carte	États-Unis, transferts encadrés par les clauses contractuelles types	Durée de l'abonnement
Hébergement du front applicatif et du site	Diffusion des éléments statiques de l'interface (pages, scripts). Aucune donnée de dossier ne transite par ce prestataire : vos données sont échangées directement entre votre navigateur et nos serveurs en France	États-Unis / réseau de diffusion mondial, encadré par le Data Privacy Framework et les clauses contractuelles types (métadonnées de connexion uniquement)	Journaux techniques de courte durée
DePlano (module de paiement intégré)	Paiement des honoraires par les clients de l'avocat au moyen du module intégré au Service ; le service de paiement est opéré par DePlano et par le prestataire de services de paiement agréé sur lequel elle s'appuie, dont les conditions et l'information sur les données vous sont présentées et que vous acceptez au moment du règlement	Solution DePlano hébergée en France ; les traitements du prestataire de services de paiement relèvent des conditions et de la documentation de DePlano et de ce prestataire	Durées propres à DePlano et à son prestataire, au titre de leurs conditions et de leurs obligations légales

La liste nominative des sous-traitants intervenant sur les données des dossiers est communiquée aux Avocats abonnés dans l'accord de sous-traitance (DPA) ; la liste nominative de l'ensemble de nos prestataires peut être obtenue sur demande à dpo@alto.legal.

Tout transfert hors de l'Union européenne est encadré par des garanties appropriées (décision d'adéquation, dont le Data Privacy Framework pour les prestataires américains certifiés, et clauses

contractuelles types, assorties le cas échéant de mesures supplémentaires), conformément aux articles 44 et suivants du RGPD.

Les données des dossiers (pièces, contenus, traitements d'IA) sont, quant à elles, traitées en France (article 7), de même que les emails de notification, qui ne contiennent jamais le contenu des pièces ni des échanges, seulement les informations nécessaires à leur identification, avec renvoi vers le Service. Font seules exception les factures, dont l'envoi est l'objet même de la notification qui les porte et qui peuvent donc y être jointes.

Les prestataires établis hors de l'Union européenne n'interviennent que sur l'authentification, sur la gestion des abonnements et de leur paiement, et sur la diffusion des éléments statiques de l'interface (métadonnées de connexion uniquement) : aucun d'eux n'a accès aux données des dossiers.

Le service de paiement des honoraires (module DePlano) est, quant à lui, opéré par DePlano et par son prestataire de services de paiement agréé, dans le cadre de leurs propres conditions et de leur propre information sur les données, qui vous sont présentées au moment du règlement.

9. Utilisons-nous des cookies ?

Le site n'utilise que des cookies strictement nécessaires à son fonctionnement (authentification, sécurité, préférences techniques), exemptés de consentement en application de l'article 82 de la loi Informatique et Libertés : aucun bandeau de consentement n'est requis. Nous ne déposons ni cookie publicitaire, ni traceur de suivi inter-sites.

Au sein du Service, nous mesurons l'usage des fonctionnalités à des fins d'amélioration (article 3), au moyen d'un dispositif configuré de manière anonymisée, sans suivi inter-sites ni recoupement publicitaire. Si un dispositif nécessitant le consentement devait être déployé, celui-ci serait recueilli préalablement auprès des utilisateurs concernés.

10. Quels sont vos droits, et comment les exercer ?

Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés, toute personne dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition, de portabilité, ainsi que du droit de définir des directives post-mortem et de retirer son consentement à tout moment. Le droit d'opposition à la prospection s'exerce sans condition, à tout moment, notamment via le lien de désinscription présent dans chaque message.

Les avocats abonnés peuvent en outre obtenir à tout moment l'export de leurs données, sur demande à hello@alto.legal (article 17 des CGU), et chacun peut mettre à jour les informations de son compte directement dans le Service.

Ces droits s'exercent auprès de dpo@alto.legal, accompagnés de tout élément permettant de justifier l'identité du demandeur.

Toute personne peut également introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

11. Comment cette Politique évolue-t-elle ?

Nous pouvons modifier la présente Politique pour l'adapter aux évolutions légales, techniques ou de notre activité. La version applicable est celle en vigueur au jour de l'accès au Service. Toute modification substantielle sera portée à la connaissance des utilisateurs par tout moyen approprié.